



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les banques privées suisses appellent de leurs vœux des marchés ouverts

L'Association de Banques Privées Suisses (ABPS) publie ce jour son rapport annuel 2017. Il passe en revue et analyse les principaux événements qui ont influencé les dossiers suivis par l'ABPS entre avril 2017 et mars 2018. Parmi les évolutions positives figurent l'assouplissement de certaines exigences de la FINMA, le mécanisme de contrôle sur la confidentialité des données dans le cadre de l'échange automatique de renseignements et la promotion active de la place financière suisse. Il reste cependant des défis à relever, comme l'amélioration de l'accès au marché, la mise en œuvre pragmatique des normes internationales et un cadre fiscal stable et compétitif.

Le rapport annuel 2017 de l'ABPS traite des événements ayant impacté, entre avril 2017 et mars 2018, les banques privées suisses. Pour l'Association de Banques Privées Suisses, qui défend les conditions cadre de la gestion de fortune en Suisse, l'année 2017 a été réjouissante sous trois aspects au moins.

Premièrement, la FINMA a admis la nécessité de desserrer l'étau pour les petites banques, qui sont non systémiques. Reconnaissant que la diversité du secteur bancaire était un avantage pour l'économie suisse et que les petits établissements stimulaient la concurrence et l'innovation, elle a déclaré vouloir mieux mettre en œuvre le principe de proportionnalité et proposé divers allègements réglementaires afin qu'ils puissent continuer à croître et à se développer. Un effort que l'ABPS tient à saluer.

Deuxièmement, le Parlement a partagé l'inquiétude des banques privées quant à la confidentialité des données bancaires qui seront envoyées à l'étranger dans le cadre de l'échange automatique de renseignements et accepté de mettre en place un mécanisme de contrôle qui vérifiera ce point avant les premiers échanges en septembre 2019, ainsi que la présence d'un vrai « *level playing field* » entre les places financières.

Enfin, troisièmement, le Département fédéral des finances a pris très à cœur la promotion de la place financière suisse en organisant deux voyages officiels à l'étranger, une implication très appréciée, car essentielle pour préserver et accroître la réputation de la Suisse.

Le secteur de la gestion de fortune suisse reste toutefois confronté à plusieurs défis. Pour l'Association de Banques Privées Suisses, trois axes sont prioritaires : assurer aux opérateurs un accès suffisant tant aux marchés qu'aux spécialistes étrangers, nécessaires au développement d'une place financière internationale de référence ; veiller à une mise en œuvre pragmatique et synchronisée des standards internationaux ; et enfin, garantir aux acteurs de la place financière un cadre réglementaire et fiscal stable et compétitif, en particulier les lois sur les services financiers et sur les établissements financiers, ainsi que le Projet fiscal 17. Mais surtout, l'ABPS espère que la Suisse et l'Union européenne parviendront à clarifier une fois pour toutes leurs relations par des accords équilibrés favorisant l'ouverture réciproque, et ce au bénéfice de tous.

Genève, le 22 mai 2018

Contact :

Fabienne Bogadi

Responsable de la communication

Tél : 022 807 08 00

bogadi@abps.ch